

AU FIL DU TEMPS

HISTOIRE ET MÉMOIRE



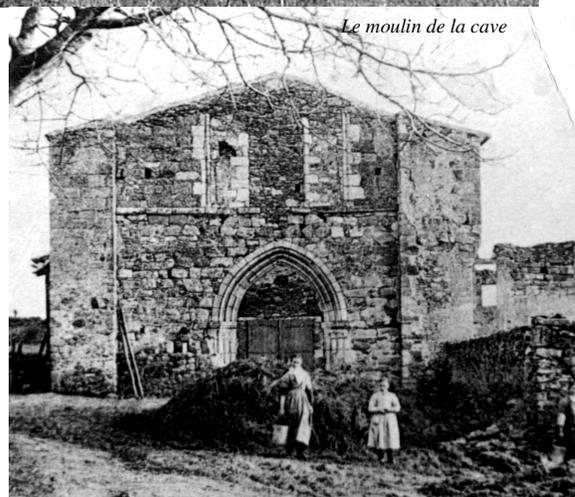
BOURNEZEAU

S^T VINCENT
PUYMAUFRAIS

N° 1 Janvier 2006

Sommaire :

- page 2 Mots du Maire et de la Commission Histoire
- page 3 Des temps anciens à la Révolution
- page 6 Historique des halles
- page 10 La pluviométrie
- page 15 Deux personnages : les curés Gauly et Desplobein
- page 20 Chanson de Bournezeau



Le moulin de la cave

L'abbaye de Trizay vers 1900

MOT DU MAIRE

Chers lecteurs

Vous découvrez, pour la première fois, insérées dans le bulletin municipal quelques pages sur l'Histoire de notre commune.

La Commission Histoire travaille depuis de nombreuses années et nous allons pouvoir désormais apprécier leurs productions. Elle s'est engagée à publier, avec notre aide, l'ensemble des documents, fruits de leur recherche.

Nous espérons fortement que ce recueil soit lu. Nous souhaitons que vos nombreuses réponses à l'enquête de satisfaction proposée dans ce même bulletin permettent de poursuivre la nécessaire participation de la commune pour votre plus grand plaisir.

Je vous invite désormais à entrer dans notre histoire. J'adresse, au nom du Conseil municipal, mes vifs remerciements à toutes les personnes qui ont travaillé, qui travaillent encore à l'élaboration et la rédaction de ce riche document. Elles sont toutes bénévoles et très motivées. N'oubliez pas de leur livrer vos impressions : elles apprécieront !

La réalisation de cette longue recherche, indispensable pour mettre en valeur les activités pilotées par nos ancêtres, se devait d'être effectuée.

Merci à vous, membre de la Commission, pour votre ténacité... elle fera "date" dans notre histoire locale !

*Louis-Marie GIRAUDEAU
Maire de Bournezeau*

MOT DU COMITE DE REDACTION

Commencer cette publication sur l'histoire et la mémoire de Bournezeau - Saint-Vincent-Puymaufrais est une tâche complexe qui se doit d'être poursuivie.

Seul un travail d'équipe peut permettre d'y aboutir. Il a commencé avec la création de la Commission Histoire au début de l'année 2000, qui compte une vingtaine de membres à ce jour. Celle-ci reste ouverte à toute personne qui désire apporter son aide sur tel ou tel sujet de son choix.

L'objectif est de rechercher dans tous les domaines, rassembler, archiver puis diffuser notre histoire locale, en remontant aussi loin que possible dans le passé afin de la mettre à la portée de tous.

Un Comité de rédaction est chargé d'élaborer cette brochure de 20 pages intitulée « Au fil du temps » et publiée deux fois par an.

Si vous constatez des erreurs ou un point de vue important, non abordé dans un texte, nous vous serions reconnaissants de nous en faire part.

Nous remercions la Municipalité qui en finance la réalisation et la distribution. Dès le départ, nous avons trouvé auprès de nos élus appui et encouragement.

Chers lecteurs, nous souhaitons susciter votre curiosité et satisfaire votre intérêt, ce qui sera notre meilleur soutien.

Le Comité de rédaction :
Jean-Paul Billaud
Vincent Perocheau
Henri Rousseau
André Seguin

Responsables de la Commission Histoire
Henri Rousseau
Serge Seiller

Membres de la commission histoire :

Jean Bernereau – Germaine Bernereau – Joseph Bonnet – Annette Bossard – Franky Bremaud – René Charrier – Marie Chauvet – Jean Claude Couderc – Michel .de Béjarry – Elise Esgonnière– Françoise Giraudeau – René .Giraudeau– Michel Godet – Dominique Goineau – Paul Guilloteau – Jean Yves Jaulin – Jérôme Loevenbruck

Des temps anciens à la Révolution

Les lignes à suivre vont nous faire entrer de plain-pied dans notre Histoire locale et, souhaitons-le, débiter une suite d'informations les plus diverses nous concernant.

Ce parcours rapide à travers les siècles en remontant le temps nous permettra de poser quelques jalons et mieux nous situer depuis la Préhistoire jusqu'à la Révolution. Les premiers écrits historiques connus mentionnant le nom de Bournezeau remontent au XI^{ème} siècle, en 1092. Cependant les traces d'activité humaine sur notre site peuvent être repoussées assez loin dans le temps....

1000 à 800 avant Jésus Christ

...En effet les travaux de l'autoroute A 83 ont mis à jour au nord de la Gaudinière en septembre 1992 des vestiges d'habitations protohistoriques situés à peu près au niveau de la boucle que fait la voie d'accès en direction de Nantes. Les diverses traces



Trace de foyer

de constructions foyers et poteries ont permis de dater cette activité à la période de l'âge du fer, soit de l'ordre de 800 à 1000 ans avant Jésus Christ.

200 à 300 après J. C. La fin de l'époque gauloise est marquée par l'existence d'une villa gallo romaine, juste de l'autre côté de la Vouraie à la Lévi-nière.



Fragments de poteries

850 à 900 En suivant le Lay par Mareuil, Puymaufrais et sa « Motte Féodale » dominant la vallée et permettant d'alerter et de se défendre, et jusqu'à St Vincent Fort du Lay nous étions une des « portes d'entrée » du golfe des Pictons empruntée par les invasions Normandes.

Le Thibeuf, mot d'origine Viking, en serait une trace.

En 1092 Comme nous l'avons déjà évoqué, apparaît le premier écrit historique mentionnant le nom de notre pays (fin du XI^{ème} siècle, période entre Hugues Capet et Philippe Auguste).

C'est un texte concernant une donation faite par Aimery de Thouars à l'église St Florent de Saumur. A cette occasion Etienne de Blois en tant que témoin de cette donation appose sa signature en latin « Stéphanus de Blesis seu (seigneur) de Bornozello ».

Des latinistes pourraient peut-être nous éclairer sur les possibles significations du mot « Bornozello ».

En 1217 Dix ans avant le règne de St Louis. La charte de Bois Grolland mentionne que le Marquisat de BORNOSSEUS (ou BERNEZEAI ce qui ressemble à notre patois BORNEVAIS) possède des droits de « gruerie », ce qu'on pourrait appeler : « droit d'abattage et d'utilisation des bois » sur St Ouen des Gats, les Pineaux, Puymaufrais et St Vincent Fort Du Lay. Un tribunal siégeant à BORNOSSEUS s'occupait de ces droits.

1348 Au début de la guerre de 100 ans, un an après la bataille de Crécy, un texte mentionne une concession de droit de chasse aux habitants de Bournezeau, les Pineaux Puymaufrais. Concession non gratuite et accordée, « une fois payée » chaque année « 60 septiers d'avoine » (soit à peu près 9600 litres, ce qui n'est pas rien) + 200 livres en monnaie sonnante et trébuchante, à Gauthier de Brienne alors propriétaire des terres. Ce connétable du roi Jean le Bon périt à la bataille de Poitiers (1356).

En 1554, juste après le règne de François 1^{er}, le Vicomte de Thouars fait don à une de ses filles, Charlotte, des Châtellenies de Bournezeau, Puymaufrais, et des Pineaux.

5 ans plus tard, en 1559, elle épouse Charles Rouhault Baron du Landreau qui devient donc Seigneur de Bournezeau.

Ce nom de Rouhault restera longtemps dans le pays.



Dépendances du château de Bournezeau

1565 Nous sommes maintenant pendant les guerres de religions. L'évêque de Luçon Baptiste Tiercelin se plaint au Roi (Charles IX est alors enfant et c'est sa mère la régente Catherine de Médicis qui gouverne). L'évêque donc se plaint que le Seigneur de Bournezeau (le Rouhault précédent) qui est alors du côté protestant a fait maçonner la porte principale de l'église donnant sur la place ; or cet édifice fait partie de l'enceinte du château (voir page suivante) «de sorte, dit-il, qu'il n'est pas possible d'y entrer sinon par le dedans de la cour du château».Brimade envers les catholiques ? Ou peut-être moyen de savoir qui étaient les uns et les autres !...

1568 Bournezeau est saccagé par les protestants. L'église est pillée et incendiée.

Plus tard ils s'emparent du château. Rouhault avait alors changé de camp ; il était du côté catholique et peut-être à son tour a-t-il pris «la petite porte» sur l'arrière de l'église, pour échapper aux protestants.

En 1588 20 ans plus tard, le 10 août, le futur Roi de France Henri de Navarre s'arrête à « Bournezeau » nom employé par lui dans une lettre rédigée sur place et aurait passé la nuit au château avant d'aller secourir les réformés protestants assiégés dans Montaigu. (1 an plus tard, il deviendra Henri IV... et catholique, lui aussi).

1622 C'est à son tour le jeune Louis XIII qui nous rend visite. Il a alors 20 ans, quitte Paris pour aller au secours du gouverneur de la province du Poitou, traverse Nantes, Aizenay, passe la nuit à la Roche et le 21 avril se lève à 5 h, puis après de « cordiales tablettes » (ce qu'on appellerait aujourd'hui « un solide petit déjeuner ») monte à cheval à 6 h et traverse Bournezeau dans la matinée pour se rendre à Fontenay (il est passé à quelques lieues de l'ancien évêché de son ministre Richelieu)

En 1681 Sous le règne de Louis XIV, le pays prend le nom de Creil-Bournezeau, par suite du mariage avec Henri de Creil, de Maria fille de Jean Bardin ex conseiller du Roi qui avait acheté les terres de Bournezeau à la famille de Thouars Trémoille.

1788 Les terres de Bournezeau reviennent dans le giron de la famille de Trémoille vraisemblablement par héritage échu à Philippe prince de Talmont, général en chef de la cavalerie de l'armée vendéenne en 1793, guillotiné en 1794.



Dépendances du château de Bournezeau

1789 La révolution supprimant tout ce qui pouvait rappeler la religion ou la noblesse, notre cité reprendra sa dénomination habituelle et ...

En 1791 Bournezeau devient **chef-lieu d'un canton** de 7 communes et prend une certaine importance administrative.

1793 Pendant les guerres de Vendée, le 10 septembre une partie du bourg et de nombreux villages furent brûlés par les soldats du général Léchelle. L'église aurait été épargnée.

En 1795 Le 21 septembre Charette venant de reprendre les armes fit rassembler 12000 hommes et 800 chevaux à Bournezeau. Cependant notre pays ne fut jamais au centre des combats et n'eut pas trop à souffrir de cette terrible période.

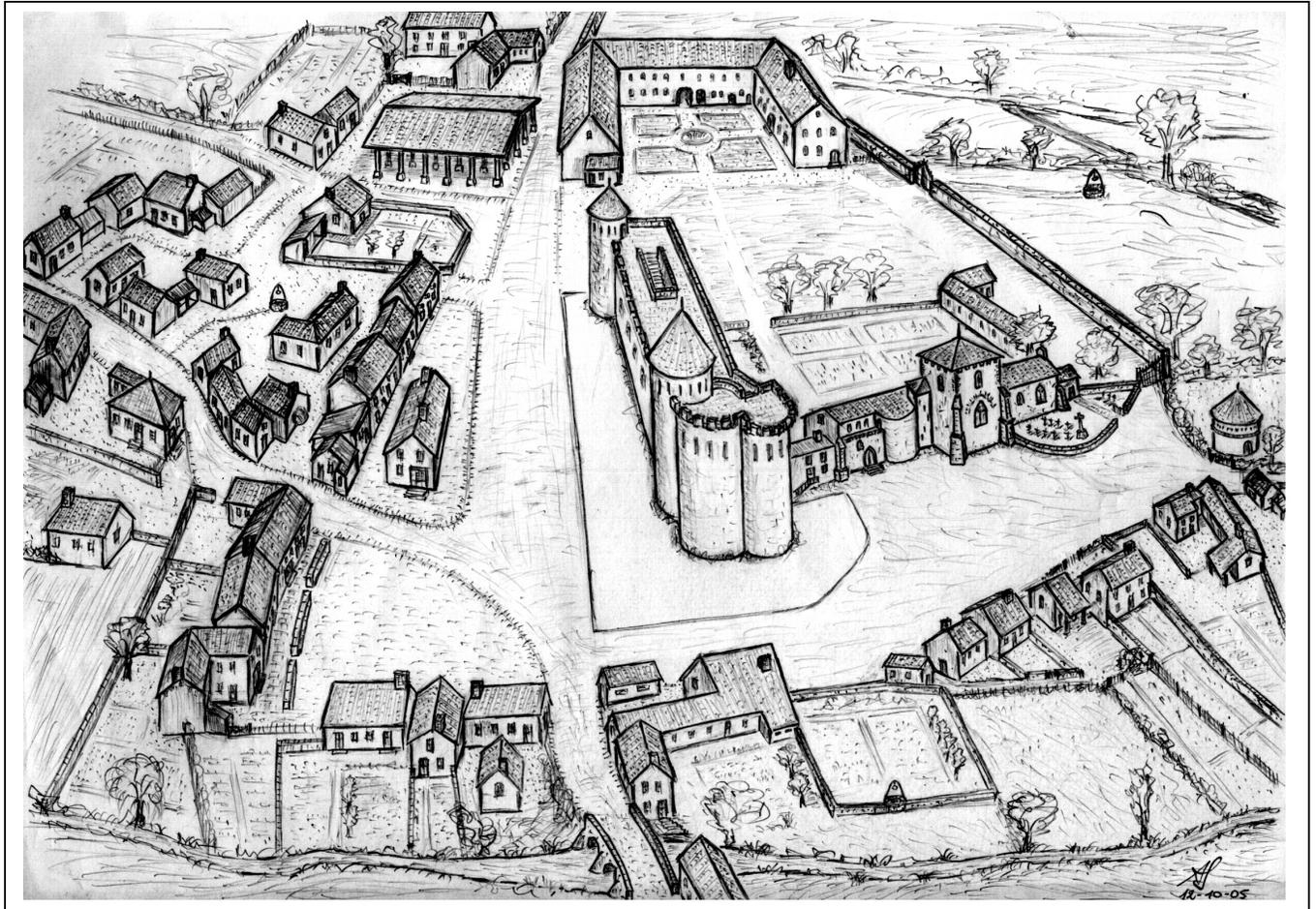
Cette brève et très incomplète évocation de notre passé pourrait être plus largement développée dans des pages futures. Ensuite, à partir de la révolution, la mise en place d'archives municipales permet de retrouver des documents beaucoup plus nombreux et précis sur notre histoire locale, source qui alimentera de nombreux épisodes à venir

André Seguin

Sources: Centre vendéen de recherches historiques
Annuaire de la société d'émulation de la Vendée –
Léon Audé
"Revue de l'Ouest » 1857

Canton de Chantonay Maurice Bedon
Recherches de l'abbé Henri Seguin
Revue du Bas-Poitou 10 p 123
Chroniques Paroissiales Abbé Aillery

Représentation de ce que pouvait être Bournezeau entre Moyen-Âge et Révolution :



Dessin d'André Seguin

- Le centre bourg est dessiné en tenant compte du cadastre napoléonien de 1825
- La partie « château fort » est imaginée sur le tracé visible sur ce cadastre
- La vieille église est fidèlement restituée d'après les dessins de l'architecte Victor Clair du 10 juillet 1876. Il était chargé d'en faire l'expertise avant décision d'une nouvelle construction.
- L'église actuelle se situe à droite du dessin, à l'emplacement de la « tourette » qui était un pigeonnier ;
-

Toute personne pouvant nous donner des informations plus précises ou plus réelles (gravures, photos) sera la bienvenue.

Historique des Halles

Les halles actuelles ont été construites par la municipalité en 1862 et 1863. La 1^{ère} mise en service s'est faite à l'automne de 1863.

Avant les halles d'aujourd'hui, il existait des anciennes halles, qui se situaient au même emplacement et avaient à peu près les mêmes dimensions. Elles étaient supportées par des piliers en bois, comme celles de Chantonnay que les plus anciens ont connu, ou comme celles des Moutiers les Mauxfaits qui datent de 1765. A l'intérieur de ces anciennes halles, il y avait cinq passages entre les étalages. C'était un lieu de marché les jours de foire. . .

De quand dataient ces vieilles halles ? nul ne le sait. Cependant on a la certitude qu'elles existaient avant 1699 puisqu'on a retrouvé un document de cette date mentionnant que sous ces halles un bébé avait été abandonné auquel on aurait donné le nom de Pierre.

Par ailleurs, on peut observer sur un plan de 1824, qu'il existait un « **Jardin des halles** ». Il se situait à l'emplacement de la maison de Mme Jeanne Avril et de Mr et Mme Herment : 12, place des 3 canons (ancienne pharmacie). Ces deux maisons se sont construites vers 1872, soit environ une dizaine d'années après les halles. Ce jardin prenait environ les deux tiers de cet ensemble de bâtiments entre les halles et la rue Jacob et entre la place des 3 canons et la rue des halles.

Jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, les anciennes halles appartenaient à deux propriétaires. La gestion en était assurée par un locataire privé. Le bâtiment était dans un état de vétusté tel que la commune s'inquiétait pour la sécurité des utilisateurs et dès 1839 souhaitait en devenir locataire.

En 1848 – L'un des deux propriétaires, Mr Soulard, se décide à vendre sa part. Dans sa délibération du 10 octobre 1848, le conseil municipal décide d'acquérir la moitié des halles. Il considère que cette acquisition est très favorable aux intérêts de la commune. La transaction se fait moyennant une rente annuelle de 80 F au profit du propriétaire.

Dans sa délibération du 10 novembre 1861, le conseil confirme à nouveau « que les

halles sont dans un état tel que la sécurité des personnes voyageant par dessous est gravement compromise ».

Le fait d'être deux propriétaires, constitue un obstacle insurmontable à la restauration et au bon entretien du bâtiment. En conséquence le conseil délibère, en demandant au préfet « d'autoriser la commune à acquérir d'abord à l'amiable, dans le cas contraire par expropriation, la moitié des halles appartenant à Mr Leroux Auguste épicier au bourg de Bournezeau, et d'autre part conseiller municipal ».

Le 25 mars 1862 - Mr Sulpice Mallet maire, expose au conseil municipal que « le 13 février 1862, Mr Leroux Auguste propriétaire de la moitié des halles, a fait enfin une promesse de vente à la commune de Bournezeau, moyennant la somme de 600 F payables à l'entrée en jouissance soit le 24 juin 1862 et d'une rente annuelle de 100F par an ». Le conseil délibère et accepte d'acquérir la moitié des halles aux conditions ci-dessus.

Le 6 avril 1862 - Le maire expose au conseil que l'acquisition de la moitié des halles est un fait accompli et que la commune est désormais l'unique propriétaire de cet immeuble.

Vu l'état de délabrement la restauration en paraît impossible : une partie de la toiture est déjà tombée et la détérioration du reste est menaçante pour la sécurité des personnes et des marchandises. Une reconstruction s'impose au même emplacement.

Après délibération du conseil cette décision est prise à l'unanimité et on décide de faire établir des plans et devis.

Le 22 mai 1862 - Les plans et devis de la reconstruction des halles sont communiqués au conseil. Le montant de la dépense s'élève à 8648,26 F, les matériaux des vieilles halles sont donnés au constructeur.

Les dépenses d'acquisition et frais d'actes qui s'élèvent à 2000 F, vont être cumulés à la reconstruction, le total fera 10648,26 F

Le 26 juin 1862 - Le conseil délibère et accepte les conditions. Un emprunt sur la totalité de la somme sera fait soit 10648,26 F, le

remboursement se fera sur 12 ans, moyennant un impôt annuel extraordinaire de 7 centimes par franc pendant 12 ans à partir de 1863. La construction des halles débuta aussitôt, elle s'est terminée à l'automne 1863.

Le 10 novembre 1863 - Les tarifs de location sont établis : pour les jours de foire et assemblées de 1^{ère} catégorie = 1 F par mètre courant, pour une assemblée de 2^{ème} catégorie = 0,50 F, pour les jours ordinaires = 0,35 F.

Les marchands étalagistes sont autorisés à coucher sous les halles moyennant la somme de 50 centimes, ce qui sous-entend que les marchands installaient leurs marchandises la veille de la foire ou du marché.

Les foires de Bournezeau étaient alors très renommées, elles étaient fréquentées par les communes avoisinantes, où la population était plus nombreuse qu'aujourd'hui. A cette époque Bournezeau comptait plus de 2100 habitants et St Vt Puymaufrais 930 environ.

Ces anciennes halles étaient plus grandes. La longueur était de 26 mètres, les halles d'aujourd'hui 24 ; les deux mètres supplémentaires se situaient coté rue de l'Abbaye. Entre cette dernière et les anciennes halles, il y avait environ 3 mètres : soit un peu plus qu'un passage de charrette. La largeur était de 18 mètres, contre 14 aujourd'hui ; les 4 mètres supplémentaires devaient se trouver en grande partie coté rue de la Miltière. (coté maison de Mme Avril). Sur les quatre faces du bâtiment actuel, il y avait à l'origine quatre grandes ouvertures de dimensions égales.

1888 - Le 4 juin les halles ont subi d'importants dégâts de tempête ; un ouragan a en effet fait de gros dommages à la toiture.

1903 - Le 22 novembre, une autre grosse tempête enlève une partie de la toiture. De grosses réparations s'imposent rapidement.

Compte tenu du fait que certains conseillers hésitent à conserver les halles, le maire Mr Rouzeau convoque de suite les conseillers pour une séance extraordinaire

le 1^{er} décembre 1903. Sur les quinze conseillers convoqués, huit seulement répondent présent. Après délibération cinq conseillers sur huit acceptent la réparation.

Il s'en est fallu de peu que les halles disparaissent.

Jusqu'à ce jour, les marchands disposaient de la totalité des halles les jours de foire et marché. Mais le 21 février 1904, le maire Mr Rouzeau réduit leurs emplacements habituels et se réserve la partie nord... peut-être avait-il une idée derrière la tête. En effet « certains conseillers s'interrogent : Pour quoi faire? » La réponse à cette interrogation trouvera peut-être sa réponse 5 ans plus tard.

1909 -. En effet, un petit local fut construit à l'intérieur des halles pour loger la pompe à incendie. Les pompiers y accèdent par la porte nord ouest.

1911 - Il y a eu à nouveau une tempête provoquant de très nombreuses gouttières, et comme la toiture de l'église en avait très souffert elle aussi. Les finances de la commune en ont souffert également.

1924 - Une très grande restauration des halles a été réalisée. Peut-être à cause des dégâts de tempêtes successives, la charpente a été remise à neuf. Elle était à prédominance métallique. La couverture s'est faite en ardoise. (La charpente d'aujourd'hui date de cette époque). Le sol en terre a été bétonné, les portes et fenêtres ont été refaites. Malgré quelques retouches réalisées au début de 1925, les travaux étaient globalement terminés en décembre 1924.

Voici le coût par entreprise :

Thomas	Bournezeau	Charpente fer et serrurerie -	6.503 frs
Blanchard	Bournezeau	Charpente bois	1.339 frs
Gillon	Bournezeau	Couverture ardoises et zinguerie -	10.085 frs
Chaillou	La Roche :Yon	Menuiserie	7.140 frs
Jaud	Bournezeau	Peinture et vitrerie	2.018 frs
Roblin	La Roche/Yon	Maçonnerie	10.488 frs
Total = -			37.573 frs

Vers les années 1930, l'Amicale Laïque faisait du théâtre sous les halles. Une scène démontable avait été installée coté nord. Puis après la guerre, vers les années 1950, une scène fixe fut construite par l'amicale.

Pendant la guerre 39/45 et même un peu après, la maison Grangé négociant en grains, stockait du blé en sacs à l'intérieur des halles coté nord.

1936 - Le conseil municipal évoque le manque d'espace du marché aux volailles ; ce qui a pour conséquence de rendre la circulation impossible autour des halles, les jours de foires et marchés.

En effet sur la petite place, coté pignon Nord-Ouest des halles, il y avait trois petites maisons qui couvraient plus de la moitié de la place. L'une appartenait à la famille Verdon, qui tenait alors une épicerie, les deux autres aux familles Bossard et Terrien.



*Photo prise vers 1944
A gauche, le pignon nord des Halles
A droite une partie des 3 maisons démolies en 1946
Devant, Louis Pelon le garde champêtre et son fils aîné*

1940 – Lors de la délibération du 1^{er} décembre, le conseil envisage d'acheter ces trois maisons, en vue de les démolir pour agrandir le marché aux volailles. Le conseil fixe alors le prix à 12.000 francs maximum. Mais il n'y a pas eu accord avec les vendeurs.

Par ailleurs, le conseil municipal envisage d'aménager les halles pour héberger les réfugiés Ardennais. Mais en fait ils seront plutôt accueillis dans les familles.

1946 – Il faudra alors attendre cette année-là pour conclure l'achat des trois maisons. En effet le conseil municipal, dans sa réunion du 22 septembre, ratifie les achats d'immeubles en vue de leur démolition.

La transaction coûtera 22.000 francs à la commune (10.000 pour Verdon, 6.000 pour Bossard et 6.000 pour Terrien).

Le conseil précise que « Cet achat est destiné à favoriser la circulation très intense les jours de foires et marchés et à embellir un quartier déshérité. »

La démolition qui s'est faite dès la fin de 1946, a permis en effet d'agrandir la place du marché aux volailles d'alors et de favoriser la circulation. Aujourd'hui le marché a disparu mais la place trouve son intérêt pour le stationnement des voitures.

1968 – Le 25 février, Mr Bastard maire attire l'attention des membres du conseil sur «la nécessité de faire construire des W.C. publics aux abords des halles »

1971 – Lors de la séance du 11 novembre, Mr Grellé maire expose au conseil municipal la nécessité d'aménager les Halles en salle des fêtes et de réunions.. Cette salle sera très utile pour différentes manifestations : Bal, Congrès, Réunions de sociétés, etc. Mais le local est très vétuste. Des travaux seront nécessaires pour la mise aux normes de sécurité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal estime que le projet répond à un besoin réel et décide la réalisation de cet aménagement.

Le projet des travaux s'élève à 82.845 francs, mais la réalisation pourra s'échelonner sur 3 ans.

1972 – Les halles portaient alors le nom de « **Salle des Fêtes** ». Une première tranche

des travaux s'est réalisée. Le montant s'est élevé à 38.000 francs

Voici les travaux effectués : La porte Nord- Ouest a été murée, les deux portes latérales réduites, la création d'un auvent sur la porte Sud-Ouest pour l'installation d'un guichet, la mise aux normes de l'électricité, l'installation du premier chauffage électrique et la pose d'un sous plafond en polystyrène.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes : Pété maçonnerie – Godet menuiserie- Texier électricité et Charrier charpente.(sous plafond)

1979 – Les travaux prévus en 1971 ont attendu huit ans avant de se terminer voici la nature des travaux effectués :Le carrelage du sol en 5x5 , la réalisation d'un bloc sanitaire, la pose de chauffe-eau et évier, la réalisation d'étagères et armoires, le crépissage des murs, un peu d'électricité, la réalisation d'un deuxième bar, (le premier avait été réalisé quelques années auparavant) et d'importants travaux de peinture.

Voici les entreprises qui ont participé à ces travaux :

Pété maçonnerie- Mainguet la Roche / Yon carrelage – Bordage peinture – Godet menuiserie- Charrier plomberie sanitaire – Texier électricité.

L'ensemble de ces travaux s'est réalisé en 1979 . Le montant s'est élevé à 142.200 francs.

1992 – Pour une mise aux normes, le sous-plafond que nous connaissons aujourd'hui (2005) a été mis en place, il remplaçait celui de 1972.

1999 – Dans sa délibération du 17 décembre, le conseil municipal décide que la salle des fête s'appellera «**la salle les Halles**». C'est un retour aux sources.

2000 - Un réaménagement intérieur des halles s'est réalisé. Pour des raisons de sécuri-

té , l'ouverture qui donnait sur la rue de l'Abbaye a été murée. A l'intérieur , les deux bars et la scène ont été enlevés, le bloc sanitaire refait et un petit local fut aménagé pour loger les tables de tennis de table. La salle des halles, ainsi réaménagée, permet de jouer sur six tables de ping-pong en même temps.



Photo prise en 2005

Conclusion

Les halles ont toujours été de grande utilité pour la population. Au départ, elles étaient surtout un lieu de vente pour les marchands, les jours de foires et marchés.

Elles faisaient aussi office de stockage de matériel et matériaux très divers. Plus tard, elles ont beaucoup servi pour les loisirs, bal, théâtre et même un peu de cinéma dans les années 1930.

Avant et après la guerre, la foire de Bournezeau de janvier se terminait par un bal **sous les halles**, il était généralement organisé par les conscrits. Après la guerre la commune organisait un bal l'après-midi des foires de février et mars. Cette tradition a pris fin vers les années 1950-55.

Aujourd'hui **les halles** servent à de multiples associations et pour des usages très divers .Les familles et le monde associatif, sont sans cesse preneurs de ses services.

Ce vieux bâtiment public, reste toujours jeune, il est encore promis à un bel avenir.

Henri Rousseau

N.B. : Ces informations ont été obtenues aux archives communales et aussi grâce aux témoignages de Jeanne Avril -Jean Bernereau - Marie-Louise Dor - Henri Giraudeau. et Pierre Remaud

PLUVIOMETRIE

Depuis combien de temps parle-t-on du pluviomètre ?

Selon certains sites Internet, il aurait été utilisé aux Indes dès le 4^{ème} siècle avant Jésus Christ.

(1) Mais ce sont les Chinois qui auraient été les premiers en 1425, (la Corée en 1442) à créer de véritables réseaux de mesure. Ils avaient une très grande avance sur les Européens. Il faut en effet attendre 1639, pour voir le premier pluviomètre en Europe, il fut mis en place en Italie par Bénédetto Castelli.

En France

(1) En 1670, un docteur du nom de « Marin » eut le premier l'idée de mesurer les hauteurs de pluie après chaque passage pluvieux. Puis dès 1674, les pluviomètres se sont multipliés en région parisienne, et les premières moyennes de hauteur de pluie furent calculées.

(2) Noms des structures nationales successives, d'observations météorologiques.

1688 - Fondation de l'Observatoire astronomique de Paris.

1796 - Création d'une division Météorologique à l'Observatoire de Paris.

1878 - Etablissement du « Bureau central Météorologique » (B. C .M.)

1920 - Le B.C.M. devient « Office National Météorologique » (O. F. M.)

1945 - L'O.F.M. est remplacé par « Météorologie Nationale »

1994 - Au 1^{er} janvier, le relais est pris par « Météo-France »

En Vendée

(3) En Vendée, le premier pluviomètre fut placé à St Maurice le Girard en 1779 : il n'a fonctionné que 5 ans. Le 2^{ème} à Bouin en 1863 : il s'arrêta en 1915. Le 3^{ème} a été mis en place à Chantonay le 1^{er} janvier 1865, il fonctionne toujours, c'est le plus ancien poste de Vendée.



Un millimètre d'eau signifie qu'il est tombé un litre d'eau par m² soit 10m³/ha.

Le 4^{ème} poste fut placé à la Roche s/Yon le 1^{er} Août 1865 ; son fonctionnement prit fin en 1930. Ce poste a redémarré en 1984 aux Ajoncs de la Roche sur Yon, avec la station la plus complète du département. Cette dernière fut installée lors de la mise en place d'une structure départementale de la Météorologie Nationale.

Avant 1984, les postes pluviométriques vendéens étaient gérés par Rennes ou Nantes.

Au fil du temps, on constate que sur 23 postes installés en Vendée avant 1900, il n'en reste plus que 7. Entre 1900 et 2000, 43 ont été mis en place; beaucoup des ces postes ont disparu.

En 2005, il y a en Vendée 28 postes pluviométriques dont 15 relèvent aussi la température. Dans quelques postes, les relevés pluviométriques se font automatiquement, mais la grande majorité est tenue par des observateurs bénévoles, légèrement indemnisés, sous le contrôle de Météo France de la station des Ajoncs de La Roche sur Yon.

**Pluviométrie annuelle
par ordre croissant
du 1/ 01/ 1955 au 31/ 12/ 2004
à Bournezeau**

TOTAL	ANNEE
537	1989
561	1956
588	1962
605	1996
614	1971
631	1987
646	1964
647	1963
647	1976
650	1990
651	1986
660	1957
673	1967
677	1955
680	1969
688	1997
690	1991
705	1985
709	1970
725	1968
727	1973
735	1992
742	1972
753	1959
773	1993
787	1980
790	1975
805	1995
808	1974
816	1998
816	2003
822	1983
823	2004
831	1988
840	1978
851	1958
865	1984
868	1982
909	1977
912	1961
949	1966
961	1979
983	1965
997	1981
1013	2000
1022	2002
1086	1960
1090	2001
1092	1994
1151	1999

A Bournezeau,

Nous disposons désormais d'une référence locale sur la pluviométrie. Nous avons en effet les relevés pluviométriques, sur 50 années, du 1^{er} janvier 1955 au 31 décembre 2004. Ces relevés ont été effectués à Chantonay pendant 21 ans, et ensuite durant 29 ans à Bournezeau (20 ans à Pont Guérin et 9 ans rue des Acacias).

Avec tous ces relevés journaliers (jours de pluie) depuis 50 ans, nous avons pu extraire beaucoup d'informations, et nous pouvons maintenant diffuser quelques résultats.

Vous trouverez ci-contre le classement des années par ordre croissant de leur pluviométrie. Ensuite vous pourrez observer page 13, une série de statistiques, sur les plus fortes pluviométries mensuelles et annuelles, sur les étés les plus pluvieux ou les plus secs, sur les cycles d'années humides ou sèches.

Le dernier tableau de la page 14, vous montre les relevés mensuels, année par année, avec la pluviométrie mini maxi, ainsi que la moyenne mensuelle sur 50 années.

L'ensemble de ces données nous donne des repères. Ce sont des références qui nous invitent à revoir notre jugement sur les excès climatiques, qui apparaissent quelquefois comme du « jamais vu », alors qu'on a vécu pire il y a quelques décennies, voire même quelques années. L'homme oublie vite les mauvais moments.

**Suite aux caprices de la nature
Voici quelques records de pluie journaliers :**

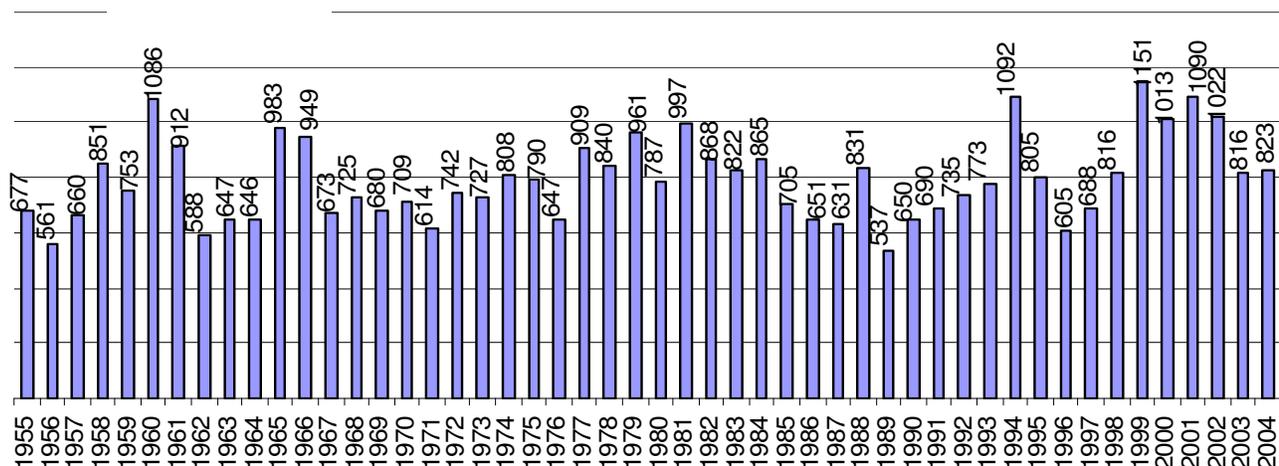
Le 3 novembre 1960, après les mois de septembre et octobre très pluvieux, il est tombé dans notre secteur 66 mm de pluie. Elles ont provoqué de grandes inondations ; le petit Lay avait atteint un niveau de crue, quasiment jamais égalé depuis.

Le samedi 25 juin 1983, dans le bourg, sur le secteur du Chêne Bertin et à Villeneuve, 60 mm de pluie sont tombés en quelques heures. Ces eaux, drainées par la Doulaie envahirent Bournezeau et la rue du centre fut inondée.



Monsieur Macquigneau, maire, constatant les dégâts

Pluviométrie annuelle en mm sur Chantonnay, puis Bournezeau



Le mercredi 10 mai 2000, la rue du bourg de St Vt Puymaufrais était transformée en rivière. Suite à un orage, 60 mm sont tombés en une heure, sur le bourg et en amont du bourg. Dans le même temps on comptait seulement 19 mm à Pont Guérin.



10 mai 2000 - inondation à Puymaufrais

En France :

(1) Le plus vieux record de pluie journalier, **connu** de Météo- France date du 9 octobre 1827 à « Joyeuses » petite localité Ardéchoise, où il est tombé 792 mm d'eau, autant qu'à Bournezeau en un an (pluviométrie moyenne sur 50 ans).

Ce record fut à nouveau battu le 18 octobre 1940 à La Liau lieu-dit de la commune de « Le Tech » dans les Pyrénées Orientales, où il est tombé 840 mm en 24 heures.

Dans le Monde

(1) Ces records de pluie en France nous impressionnent, mais ils sont loin des records mondiaux. En effet, à Taïwan, précisément à Paifhij, il est tombé 1 245 mm ; C'est le record de l'hémisphère nord. Mais si on considère la planète entière, il faut aller chercher le **record mondial** à Cilaos, au centre de l'île de la Réunion, où l'on a relevé une pluviométrie de 1 870 mm (1m87) en 24 heures ; c'est un chiffre effrayant ; Un déluge !

En Vendée :

(3) Le record de pluie journalier, fut constaté par Météo France, à la Mothe Achard le 6 juillet 2001, avec 94 mm. Le même jour on en comptait 30 mm à Bournezeau.

Ce regard sur l'extérieur relativise un peu notre jugement sur nos excès pluviométriques ; il nous invite à apprécier la chance que nous avons de vivre à Bournezeau.

Henri Rousseau

N.B. : Ces informations ont été recueillies

(1)- Selon l'Ouvrage «La Météo Questions de Temps » de René Chaboud

(2)- le Quid

(3)- Selon des documents fournis par Mr Robert, directeur départemental de Météo France aux Ajoncs à La Roche sur Yon .

Statistiques sur 50 années de pluviométrie relevées dans notre secteur du 1^{er} janvier 1955 au 31 décembre 2004.

Les quatre plus fortes pluviométries mensuelles

- Novembre 1960	: 261 mm
- Novembre 2000	: 256 mm
- Septembre 1999	: 246 mm
- Janvier 2001	: 214 mm

Les quatre plus fortes pluviométries mensuelles sur quatre mois consécutifs

2000-2001 = oct- nov-déc-janv	= 731 mm
1960-1961 = oct- nov-déc-janv	= 698 mm
1999- = sept-oct-nov-déc	= 610 mm
1976 -1977 = Nov-déc-janv-févr	= 575 mm

Les quatre plus fortes Pluviométries annuelles

- 1999	= 1151 mm
- 1994	= 1092 mm
- 2001	= 1090 mm
- 1960	= 1086 mm

Les quatre plus faibles pluviométries annuelles

- 1989	= 537 mm
- 1956	= 561 mm
- 1962	= 588 mm
- 1996	= 605 mm

Les trois plus fortes pluviométries annuelles sur 3 années consécutives

* Moyenne annuelle sur trois années consécutives *

-1999 -2000 - 2001 = 3254	1085
-1959 - 60 - 61 = 2751	917
-1979 - 80 - 81 = 2745	915

Les trois plus faibles pluviométries annuelles sur 3 années consécutives

1989 - 90 - 91 = 1877	626
1962 - 63 - 64 = 1881	627
1955 - 56 - 57 = 1898	633

Les quatre étés les plus pluvieux 1 → Sur 3 mois : juin – juillet - août

- 1965 = 268 mm
- 1977 = 245 mm
- 1983 = 243 mm
- 1963 = 233 mm

Les quatre étés les plus secs 1 → sur 3 mois : juin - juillet - août

- 1969 = 41 mm
- 1962 = 42 mm
- 1976 = 45 mm
- 1995 = 48 mm
-(2005 = 83 mm)

2 → Sur 6 mois : 1^{er} avril au 30 septembre

- 1999 = 589 mm
- 1983 = 565 mm
- 1965 = 463 mm
- 1981 = 458 mm

2 → Sur 6 mois : 1^e avril 30 septembre

- 1976 = 153 mm
- 1990 = 172 mm
- 1962 = 186 mm
- 1989 = 190 mm
_(2005 = 214 mm)

Pluviométrie sur 50 ans Moyenne annuelle par décennie

- de 1955 à 1964 = 738 mm
- de 1965 à 1974 = 761
- de 1975 à 1984 = 845
- de 1985 à 1994 = 730
- de 1995 à 2004 = 883

Pluviométrie moyenne mensuelle sur 50 années de 1955 à 2004

Janvier	87 mm
Février	66
Mars	60
Avril	54
Mai	54
Juin	46
Juillet	45
Août	48
Sept.	66
Oct.	83
Nov.	91
Déc.	92

**Moyenne annuelle
Sur 50 ans = 792 mm**

50 années de pluviométrie mensuelle (1er janvier 1955 au 31 décembre 2004)

ANNEE	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
1955	113	126	46	0	42	125	35	32	12	37	13	96	677
1956	91	0	13	36	19	15	72	109	103	16	17	70	561
1957	20	143	54	29	21	19	48	31	69	18	130	78	660
1958	120	70	73	40	43	85	80	49	48	68	57	118	851
1959	62	2	55	95	43	22	10	61	22	148	73	160	753
1960	70	61	91	16	54	14	60	36	121	184	261	118	1086
1961	135	36	1	76	39	48	74	1	55	167	139	141	912
1962	86	23	88	37	45	17	25	0	62	23	138	44	588
1963	53	55	101	62	24	120	7	106	14	18	81	6	647
1964	4	79	84	41	94	63	2	14	49	120	42	54	646
1965	106	3	119	21	36	73	39	156	138	17	134	141	983
1966	66	87	35	99	58	74	21	66	49	207	107	80	949
1967	30	87	30	27	95	42	1	57	54	65	116	69	673
1968	41	89	54	53	49	44	58	34	122	72	25	84	725
1969	61	34	62	50	97	26	11	4	78	3	164	90	680
1970	64	115	48	38	21	64	18	98	57	37	134	15	709
1971	108	37	26	31	120	54	33	38	65	7	74	21	614
1972	114	130	90	71	28	24	11	49	37	31	112	45	742
1973	45	64	5	77	85	11	111	17	98	91	52	71	727
1974	106	106	60	27	32	40	2	75	104	58	160	38	808
1975	139	23	105	42	69	52	40	39	108	34	103	36	790
1976	19	60	58	7	13	3	30	12	88	92	171	94	647
1977	122	188	58	36	40	96	89	60	0	64	75	81	909
1978	138	115	110	55	44	59	37	34	20	0	16	212	840
1979	100	140	146	66	119	18	30	38	14	100	43	147	961
1980	145	46	129	0	26	70	86	65	26	82	51	61	787
1981	50	47	94	16	165	42	44	78	113	167	20	161	997
1982	106	31	67	5	28	26	109	38	88	170	68	132	868
1983	29	38	39	165	110	115	61	67	47	30	40	81	822
1984	165	36	82	3	106	53	21	55	81	62	114	87	865
1985	58	67	79	72	99	67	52	28	13	0	68	102	705
1986	114	91	51	65	43	38	8	48	0	45	68	80	651
1987	24	21	47	45	16	71	55	18	34	174	61	65	631
1988	205	85	63	91	67	58	100	6	49	50	0	57	831
1989	15	54	48	116	3	19	46	0	6	56	50	124	537
1990	85	75	5	62	1	51	22	7	29	149	71	93	650
1991	125	23	70	42	9	50	51	59	90	71	90	10	690
1992	12	60	47	58	65	27	32	71	65	77	117	104	735
1993	79	5	6	100	49	64	17	26	134	133	31	129	773
1994	155	124	28	67	65	33	23	79	173	101	97	147	1092
1995	112	138	92	30	42	16	23	9	78	42	121	102	805
1996	78	54	23	32	47	6	28	35	46	39	157	60	605
1997	32	82	2	15	75	86	37	78	1	59	113	108	688
1998	96	6	26	188	23	27	38	9	120	101	52	130	816
1999	80	65	53	110	81	33	53	66	246	117	80	167	1151
2000	13	78	48	68	49	31	82	25	102	150	256	111	1013
2001	214	69	143	91	45	28	130	72	41	168	32	57	1090
2002	56	77	60	31	65	24	54	128	61	135	192	139	1022
2003	106	45	39	24	53	23	79	1	41	140	124	141	816
2004	160	23	52	91	56	15	35	111	15	177	40	48	823
(2005)	43	31	45	73	26	24	44	15	32	156			

MINIMUM	4	0	1	0	1	3	1	0	0	0	0	6	537
MAXIMUM	214	188	146	188	165	125	130	156	246	207	261	212	1151
MOYENNE	85,69	65,57	59,82	54,38	54,36	45,62	44,60	47,90	65,72	83,44	91,00	92,10	792,02

Desplobein et Gauly : deux prêtres face à la Révolution

Deux fortes personnalités ont marqué la période révolutionnaire dans les communes de Saint-Vincent-Fort-du-Lay et de Puymaufrais, bien avant la fusion en 1833. Parce que ces deux hommes étaient prêtres, ils durent prendre parti soit en faveur de la Révolution, soit contre elle. Ils se connaissaient et se côtoyaient mais prirent chacun une direction totalement opposée.

Jacques-Sylvain Desplobein, est né à Chantonay le 6 novembre 1752. Il fut tout d'abord vicaire à l'Ile d'Yeu puis curé de la Crosnière (aujourd'hui lieu-dit de Beauvoir-sur-Mer). Il est nommé curé à Puymaufrais en 1781 à 29 ans (le premier acte rédigé de sa main dans les registres paroissiaux date du vendredi 12 octobre 1781). Cette paroisse comptait 700 habitants en 1790. Il est accompagné de sa servante originaire de l'Ile d'Yeu. Fille de marin, elle en avait gardé un style et un langage rustiques que le prêtre lui-même qualifiait ironiquement de « fleur de rhétorique ». Un jour, alors qu'il était malade, on demanda à sa bonne de ses nouvelles. Elle répondit : « Quand lé à la maison, l'a l'air à moitié crevé ; quand lé à l'église, on n'entend pu qu'sa goule ».

Le second est Benjamin Gauly. Il naît à la Réorthe le 15 juillet 1753 et devient à 32 ans curé de Saint-Vincent-Fort-du-Lay en 1785 (il signe son premier acte sur les registres le 28 juin 1785). La paroisse est plus modeste puisqu'elle ne comptait que 290 habitants en 1790. Au XVII^{ème} siècle, sa famille était calviniste (c'est-à-dire protestante) et fut convertie de

force à la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

Sa nomination aurait été favorisée par la famille De Béjarry de La Roche Louherie. Le père de Benjamin Gauly a été tuteur ou en quelque sorte gestionnaire des biens du père d'Amédée de Béjarry. Le père de ce chef vendéen pendant la guerre de Vendée était devenu très tôt orphelin. Pour remercier le père du prêtre de ses services, son ancien protégé aurait fait obtenir à son fils Benjamin la cure de Saint-Vincent-Fort-du-Lay qui possédait d'assez riches domaines. Il est à noter que la famille De Béjarry avait été également protestante avant de se convertir au catholicisme.

Le 12 juillet 1790 l'Assemblée Nationale vote la Constitution Civile du clergé. C'est un tournant dans le déroulement de la Révolution française. Elle entend séculariser l'Eglise catholique en dehors de toute influence de Rome. Le prêtre devient alors un agent de l'Etat et doit prêter serment à la Constitution.

Tous les prêtres n'acceptent pas ce bouleversement religieux. Ainsi Jacques Desplobein rejette complètement la constitution alors que son voisin, Benjamin Gauly, adhère totalement à ses principes et prête serment. Ce dernier montre même une grande activité pour la défendre, notamment face aux écrits des missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre qui la dénoncent. En réponse il écrit en 1792 un opuscule intitulé « La vérité au peuple catholique de

France sur les fourberies découvertes dans un prétendu catéchisme à l'usage des fidèles dans les circonstances présentes ». Pour présenter son livre aux représentants de la nation, il leur écrit : « Les ennemis de la tranquillité et du bonheur de ma patrie font distribuer gratuitement et par douzaine dans toutes les paroisses une misérable brochure. (...) Hâtons-nous d'instruire un peuple bon mais trompé ».



L'ancien presbytère de St Vincent Fort du Lay
L'église était au premier plan, à droite

Il rejette point par point les arguments développés par les missionnaires. Pour lui, l'enseignement de la foi et les sacrements restent tels que par le passé. Il n'y a pas une nouvelle religion, ni une nouvelle Eglise. Le pape Pie VI avait cependant condamné la Constitution civile du clergé dès mars 1791.

L'engagement de Gauly pour la Révolution ne fait que commencer.

La situation des prêtres opposés à la Révolution ou appelés encore réfractaires s'aggrave rapidement. En août 1792, l'Assemblée Nationale décrète que tous les prêtres qui refusent de prêter le serment devront quitter le territoire français. De nombreux curés sont alors contraints de s'exiler en Espagne. Desplobain refuse de se conformer à la loi et reste caché, probablement dans les environs de Puymaufrais, jusqu'au début de l'insurrection vendéenne en mars 1793. A ce sujet une anecdote laisserait entendre que sa bonne lui aurait sauvé la vie. Alors qu'ils étaient tous les deux au presbytère, des Républicains seraient venus arrêter le curé hors-la-loi. Celui-ci n'étant pas en soutane, sa bonne lui aurait dit : « Toi le berger, qu'est-ce que tu fais là ? Va-t-en donc à tes moutons ». Desplobain se serait ainsi échappé...

En mars 1793 une grande partie de la Vendée se soulève contre la République. Desplobain s'engage résolument dans l'insurrection et décide de suivre l'armée vendéenne. Il y exerce son ministère en affrontant les dangers de la guerre. On peut aisément l'imaginer en train de soulager les blessés ou d'accompagner les mourants ou encore de célébrer des messes avant les combats. Mais en décembre 1793 l'armée vendéenne est écrasée et il doit à nouveau se cacher. Il se réfugie en 1794 à la Gaubretière avec d'autres prêtres réfractaires. A la mort de M. You, curé de cette paroisse, il continue clandestinement de la desservir. Il y rédige les actes de décès constatés après le massacre perpétré par les armées républicaines, connues sous le nom de Colonnes Infernales.

Il semble qu'il ait assisté au synode du Poiré-sur-Vie le 4 août 1795. Ce synode avait pour mission de réorganiser le clergé réfractaire de la région, sous la protection du chef militaire vendéen Charette.

Toujours menacé par les Républicains, il se cache cette même année près de Saint-Paul-en-Pareds, à proximité du château du Boitissandeau où se trouve la division d'Amédée de Béjarry. Dès le début, la famille De Béjarry avait accompagné et dirigé militairement le soulèvement, contrairement à la famille Gauly. Toutefois des liens semblent toujours unir les deux familles, comme le laisse supposer une lettre de Benjamin Gauly datée du 25 messidor an III (7 juin 1795) et adressée aux administrateurs du département : « La commune de la Réorthe (...) est livrée aux incursions des rebelles. (...) Il en était fait de nous la nuit de samedi à dimanche dernier. La même harde de scélérats passait déjà la rivière pour venir nous exterminer. Nous devons la vie à Béjarry, celui qui commande à Saint-Paul qui, dit-on, y maintient toujours la tranquillité, son frère de la Roche l'avertit de nos dangers, il court au devant des brigands. Ses menaces les ont arrêtés pour cette fois ». Au retour de la paix en 1796 plusieurs membres de la famille De



L'ancien presbytère de Puymaufrais

Béjarry sont autorisés à résider à la Roche-Louherie « sous caution d'un membre de la famille Gauly » reconnue pour son patriotisme.

Desplobain profite de cette accalmie pour revenir clandestinement dans les environs de Puymaufrais. Il aurait béni dans une prairie en bordure du Lay et sous un chêne sept couples de jeunes fiancés des environs. Le commissaire cantonal de Bournezeau, Loyau, signale sa présence le 9 thermidor an IV (27 juillet 1796) : « L'ex-curé de Chantonay [de Puymaufrais en réalité] Desplobain se tient dit-on caché dans les environs et je soupçonne fort que c'est sur les confins du canton de Chantonay qui touche celui de Bournezeau ». En effet, il se réfugie au

village de l'Angle et exerce son sacerdoce dans la vieille chapelle que l'on peut toujours voir aujourd'hui. Il se serait caché dans un souterrain et dans l'épaisseur d'un mur.

Pendant les premiers mois de 1797 il n'a plus à se cacher : les autorités tolèrent la présence des prêtres réfractaires. Le 23 prairial an V (4 mai 1797), Loyau informe le département : « Un nouveau ministre du culte catholique vient de paraître (...). C'est le sieur Desplobein (...) qui s'est tenu caché jusqu'à aujourd'hui. Il exerce publiquement au village de l'Angle. (...) Je ne doute point qu'il n'étende son influence dans notre canton ». Au mois de juillet de cette année, Desplobein aurait refusé de baptiser un enfant dont le père exploitait des biens nationaux dont faisait partie la cure que le prêtre occupait avant la guerre. Il aurait également refusé de confesser une jeune fille demeurant à Sainte-Hermine qui voulait se marier, sous prétexte qu'elle était « d'outre-Lay ». Le Lay était alors la limite entre la zone restée fidèle à la République au sud, et la zone insurgée au nord. Ces deux exemples nous éclairent sur le caractère intransigeant du curé.

Suite à un bouleversement politique en fructidor an V (août 1797), la situation religieuse se radicalise. Désormais, pour pouvoir exercer le culte librement, les prêtres doivent encore prêter un serment de haine contre la Royauté et d'attachement à la République. Fidèle à ses principes, Desplobein refuse et doit se cacher encore une fois. Le commissaire cantonal de Chantonnay, Brevet, indique le 26 vendémiaire an VI (5 septembre 1797) : « [Desplobein] s'est tenu caché depuis la nouvelle de la journée du 18 fructidor. Il n'a jamais fait ni déclaration, ni serment, malgré que je lui écrivisse



L'ancienne chapelle de l'Angle

à cet égard. (...) C'est un individu dangereux pour l'opinion publique, d'un fanatisme exalté et d'un caractère sombre et irascible. Si on pouvait le joindre, je crois qu'on ferait bien de le séquestrer de la société ». Menacé et recherché par les autorités républicaines, Desplobein se réfugie chez les De Béjarry à la Roche-Louherie. Une cave, qui communique avec le salon par le biais d'une trappe, lui sert de retraite. Il se cache également dans les rochers qui bordent le Lay. Il y restera jusqu'au rétablissement officiel du culte en 1801 : nous y reviendrons.

L'action de Benjamin Gauly est bien évidemment toute différente pendant ces années de guerre civile. Il est membre de la délégation du canton de Chantonnay lors de l'Assemblée des électeurs du département de la Vendée le 2 septembre 1792. Il est nommé ensuite administrateur du département en 1793 et s'installe à Fontenay-le-Comte, chef-lieu alors de la Vendée. A ce titre, il tente de protéger ses anciens paroissiens. Il écrit le 5 septembre 1793 à la Commission militaire chargée de juger les prisonniers vendéens :

« Citoyens mes collègues

Il vous a été présenté par le maire et les officiers municipaux de la commune de Saint-Vincent-Fort-du-Lay (...) une pétition tendant à demander l'élargissement des nommés Louis Bristeau et Pierre Brochet, du dit lieu de Saint-Vincent-Fort-du-Lay, pris chez le citoyen Marseau, cultivateur à Beugné [Saint-Jean-de-Beugné] ; ils avaient été pris de force et menés par les brigands au combat de Luçon ; ils s'étaient échappés de l'armée de ces scélérats dès le premier moment qu'ils trouvaient favorable. (...) Ils m'ont toujours été connus comme de paisibles habitants de cette campagne. (...) Si la municipalité de Saint-Vincent réclame pour l'innocent, elle mérite d'être crue ».

Après leur transfert à la prison de la Rochelle, il écrit à la Commission militaire de cette ville une lettre semblable datée du 12 octobre 1793. Nous ne savons pas le sort de ces deux prisonniers. Néanmoins les conditions d'hygiène étaient telles dans les prisons que beaucoup mouraient de maladie.

Le 7 germinal an II (27 mars

1794), il s'implique à nouveau en faveur d'habitants de sa paroisse. Il en dénonce également à la Commission militaire de Fontenay :

« Citoyens,

Un détachement de l'armée de Luçon commandée par Cortez se transporta, il y a 12 jours, à Saint-Vincent-Fort-du-Lay pour y chercher les Béjarry, chefs de brigands. (...) Le détachement n'y trouva aucun des chefs mais il amena à Luçon 5 personnes qui sont dans la maison d'arrêt de Fontenay. (...)

Pierre Fonteneau est de ces hommes sournois qui n'ont jamais aimé la Révolution parce que les Béjarry, les prétendus maîtres, lui disaient de la haine. Il n'était pas, je crois, un agitateur mais il a pu être de ceux qui ont vu avec plaisir les rebelles s'avancer et s'emparer du pays. Il n'est pas sûr à mes yeux que sa liberté ne fut pas dangereuse à la patrie. (...)

Marie Leboeuf était cuisinière et confidente des Béjarry, surtout de l'aîné. Elle n'aimait ni la Révolution, ni ses partisans. Je crois que la prudence et la tranquillité publique commandent la détention pour longtemps.

Pierre Bardet a été arrêté parce qu'il a une figure de brigand. Il a été entraîné par la force des baïonnettes au combat de Luçon. Tous ceux de la commune qui méritent confiance me l'ont assuré.

Marie Bessonnet, sa femme, a été arrêtée parce qu'elle demandait la liberté de Leboeuf. Elle mérite la liberté ».

Ne connaissant pas le dernier prisonnier, il ne se prononce pas sur son cas. Nous savons que ses recommandations ont été suivies par les juges pour Bardet et Bessonnet : ils sont libérés. Par contre, nous ignorons le sort des deux premiers.

Gauly intervient auprès du département le 25 germinal an II (14 avril 1794) pour condamner les excès des soldats républicains lors du passage des colonnes infernales dans la commune de Saint-Vincent-Fort-du-Lay à la fin mars 1794 :

« Je soussigné propriétaire dans la commune de Saint-Vincent-Fort-du-Lay demeurant à Fontenay-le-Peuple à cause de ma fonction (...), certifie que dans la grange du dit lieu j'avais 24 milliers de foin que j'avais offert au service de l'armée [et] que les préposés au fourrage devaient faire enlever sous peu de temps,

mais que les 24 milliers de foin ont été brûlés par les troupes aux ordres du commandant de poste des Moutiers nommé Bardou. Ce que je dénonce à la République (...) ».

Après d'autres plaintes contre lui, le commandant Bardou sera suspendu pour un temps. L'église et la cure de Saint-Vincent, ainsi que plusieurs villages comme le Plessis ou l'Oiselière, ont été incendiés.

A cette époque il semble que Gauly ne soit plus prêtre. A la fin de l'année 1793 plusieurs prêtres assermentés quittent officiellement l'état ecclésiastique. Gauly est alors en mission à Niort. C'est pourquoi il n'apparaît pas dans la liste des prêtres ayant renoncé à leur sacerdoce.

Il démissionne de l'administration départementale en l'an III (1795/1796) malgré les éloges de celle-ci : « A constamment servi la Révolution (...) et a travaillé à éclairer le peuple par ses écrits, ses paroles et sa conduite ». Il se porte acquéreur des terres de son ancienne cure le 4 thermidor an IV (22 juillet 1796) et s'établit sur ses terres de la Touche à la Réorthe. Il y mène des expériences agricoles, fidèle jusqu'à sa mort à ses convictions démocratiques et patriotiques. D'après Chassin, il était « on ne peut plus estimé et aimé de ses concitoyens ». Il décède à la Réorthe (à la Touche ou à Féole) le 9 juillet 1839 à l'âge de 86 ans en tant que propriétaire. Les deux témoins cités dans son acte de décès étaient son neveu, Aimé Gauly, juge de paix du canton de Sainte-Hermine et Benjamin Clémenceau, docteur en médecine, parent éloigné du défunt. Il s'agit du père de Georges Clémenceau. On dit qu'il réclama avec insistance un prêtre au moment de sa mort et que ses proches le lui refusèrent.

Avec le Concordat de 1801, la liberté du culte est enfin rétablie. Despobein peut enfin exercer son ministère dans sa paroisse de Puymaufrais malgré un rapport préfectoral du 30 juillet 1801 qui le classe parmi les prêtres « n'inspirant pas autant de confiance au gouvernement [et qui] a montré une tête fort exaltée, mais [dont] on assure qu'il revient aux principes de sagesse et de modération ». Cependant il reste méfiant vis-à-vis du Concordat qui lie encore étroitement la religion catholique au gouvernement. D'ailleurs il refuse obstinément de toucher le traitement concordataire que doit verser l'Etat aux prêtres. Il ne montre plus aucune

opposition aux autorités et se soumet aux décisions du Concordat sans pour autant y souscrire.

Le culte ne peut se faire dans l'église de Puymaufrais : elle a été incendiée par les Colannes infernales. Il se fait alors à la Ricotière chez Barré, vieux gendarme de Lunéville, qui a racheté les ruines de l'église. C'est en fait Barré qui touchera en secret le traitement versé à Desplobein afin de payer la reconstruction de l'édifice. Le grenier sert de lieu de culte. Ses dimensions sont relativement modestes : 20 mètres de long sur 5 mètres de large. Il est situé au-dessus de l'écurie dont l'odeur se fait parfois sentir. Trois petites fenêtres y laissent passer le jour. Les paroissiens de grande taille doivent se baisser pour passer sous les poutres. Le grenier est partagé en deux parties inégales par une cloison de planches. Un autel en bois, un vieux prie-Dieu et des bancs rustiques pour les fidèles occupent la partie la plus vaste. La sacristie et le confessionnal sont placés de l'autre côté de la cloison. Le tout aurait été fabriqué par le sacristain, charpentier de son état.

Desplobein y exerce son ministère auprès de la population de Puymaufrais mais aussi des paroisses voisines dépourvues de prêtres, pendant près de 16 ans, la construction de l'église n'étant achevée que vers 1816. Suite au concordat, la paroisse de St Vincent Fort du Lay est rattachée à Puymaufrais. Sur la fin de sa vie, il obtient un coadjuteur, M. Biré, qui lui succédera.

Jacques Desplobein meurt à 72 ans le 31 mai 1824. Il aura été curé de Puymaufrais pendant 43 ans ! Cette longévité et cette résistance sans concession face aux idées révolutionnaires soutenue par une foi exacerbée, ont dû marquer les esprits de ses contemporains. Il a été enterré dans l'ancien cimetière en laissant dans le pays une réputation de sainteté. Son corps fut exhumé lors d'une mission en novembre 1907 pour être placé dans le nouveau cimetière. D'après des témoignages qui ont traversé des décennies, il aurait été quelque peu visionnaire. Il aurait prédit une révolution dans le transport avec des véhicules sans attelage qui rouleraient vite... Certains paroissiens devaient le considérer comme un peu fou.

Nous n'avons pas d'écrits de ce prêtre qui nous auraient éclairés sur sa personnalité. Nous ne savons pas non plus les relations qu'il a pu avoir avec son ancien confrère, Benjamin Gaully, au lendemain de la guerre de Vendée. Ces deux hommes qui semblaient proches puisqu'ils sont tous les deux de la même génération et prêtres de paroisses voisines, ont suivi des parcours radicalement opposés quand la Révolution les obligea à se prononcer pour ou contre elle. Se sont-ils rencontrés ? Ont-ils évoqué les problèmes du temps nés de la guerre civile et notamment la question religieuse ? Malheureusement nous ne le saurons certainement jamais.

Vincent Perocheau

- Sources :
- Amédée de Béjarry, « Souvenirs Vendéens », 1884.
 - Louis Brochet, « Le canton de Chantonay à travers l'histoire », 1899.
 - « Revue du Bas-Poitou », 1901.
 - « Semaine catholique du Diocèse de Luçon », 1907.
 - C. L. Chassin, « La préparation de la guerre de Vendée », Tome I ; « Vendée Patriote », Tomes III et IV, 1881-1890.
 - Abbé Baraud, « Le clergé Vendéen, victime de la Révolution française », 1905.
 - Y. Chaillé, « Livre d'or du clergé Vendéen », 1964.
 - Etat-civil des communes de Chantonay, la Réorthie, Puymaufrais et Saint-Vincent-Fort-du-Lay.
 - Archives Départementales de la Vendée, série L : L.191 ; L.212 ; L.223 ; L.895 ; L.1352 ; L.1586.
 - Archives Départementales de la Charente-Maritime, série L : L. 1258.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

